

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212000335-20210212-2021010206bis-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2021 Affichage : 17/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du jeudi 4 février 2021

Objet: Modification de la grille des tarifs des vaccins pour l'exercice 2021

Date de la convocation: vendredi 30 janvier 2021

Date d'affichage de la convocation: vendredi 30 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le 4 février à 14h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée :	43	
Nombre de membres en exercice :	43	
Quorum:	22	
Nombre de membres présents :	34	
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.		

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame De GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jéromine ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Monsieur DALCOLETTO François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame Leslie PELLEGRI ; Monsieur PIERI Pierre ; Monsieur ROMITI Gérard ; Madame TIMSIT Christelle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Madame VESPERINI Françoise ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

<u>Etaient absents</u>: Madame BELGODERE Danièle; Madame GONZALEZ-COLOMBANI Carulina; Madame Lauda GUIDICELLI.

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre;

Madame CARRIER Marie-Dominique à Monsieur MASSONI Jean-Joseph;

Madame FILIPPI Françoise à Madame LACAVE Mattea;

Monsieur LINALE Serge à Monsieur TIERI Paul;

Madame MATTEI Mathilde à Madame De GENTILI Emmanuelle;

Monsieur de CASALTA Jean Sébastien à Madame VESPERINI Françoise.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :

Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

2021/FEV/01/06 Page 1 sur 3

Le conseil municipal,

Vu le Code de la santé publique et notamment son article L1422-1 ;_Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Vu l'avis favorable de la commission des affaires économiques, Sociales, Soc l'éducation en date du 2 février 2021;

Considérant que le centre de vaccination du service communal d'hygiène et de santé (\$CHS) de la Ville de Bastia est aussi centre antirabique et centre de vaccinations uniternationales de Haute-Corse:

Considérant la gratuité des vaccins recommandés sur le territoire ;

Considérant que les vaccins dits « du voyageur » sont payants ainsi que les vaccins spécifiques;

Considérant que le vaccin antirabique curatif est gratuit.

Après avoir entendu le rapport de Laura ORSINI-SAULI, Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, A l'unanimité,

Article 1:

Approuve la modification de la grille tarifaire suivante :

	MALADIE	TARIF
VACCINS RECOMMANDES SUR LE TERRITOIRE	DTP	Gratuit
	DTCP ENFANT	Gratuit
	DTCP ADULTE	Gratuit
	ROR	Gratuit
	GRIPPE	Gratuit
	HEPATITE A - ENFANT	Gratuit
	HEPATITE A - ADULTE	Gratuit
	HEPATITE B - ENFANT	Gratuit
	HEPATITE B - ADULTE	Gratuit
	MENINGITE C	Gratuit
	VARICELLE	Gratuit
VACCINS POUR LES VOYAGEURS	FIEVRE JAUNE	50 €
	TYPHOÏDE	30 €
	TYPHOIDE + HA	60 €
	MENINGITE A+C+Y+W135	40 €
	ENCEPHALITE A TIQUES	40 €
	ENCEPHALITE JAPONAISE	75 €
	HEPATITE A+B (ENFANT)	25 €
	HEPATITE A+B (ADULTE)	35 €
	LEPTOSPIROSE	125 €
	RAGE PRÉVENTIVE	
SPECIFIQUES	Vaccin rabique Pasteur*	45 €
	Rabipur *	50 €
	RAGE CURATIVE	Gratuit

2021/FEV/01/06 Page 2 sur 3

Article 2:

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Précise que la présente délibération annule et rentale la présente de la prés n°2020/FEV/01/13 portant approbation des tarifs des vaccins Accidente de la préfet : 12/02/2021 2020.

Affichage: 17/02/2021 Pour l'autorité compétente par délégation

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli

Signé par : Pierre SAVELLI Date : 12/02/2021 Qualitáge MAIRE